



BIM !

Fait par des Magnanvillois, pour les Magnanvillois.
Bulletin d'Information Magnanvillois

DOSSIER

Déjà un an :

retour sur les dossiers de ***BIM!***

2019 est arrivée et c'est pour nous l'occasion de fêter le premier anniversaire de *BIM!* ! Oui, déjà un an que nous publions régulièrement notre bulletin. A cette occasion, nous avons décidé de revenir sur les dossiers que nous avons publiés en 2018 dans les 5 premiers numéros de notre magazine pour faire un point et observer les changements qui ont pu se produire depuis leurs publications. Une façon de fêter l'anniversaire de *BIM!* tout en continuant de vous informer et en faisant découvrir notre travail à nos nouveaux lecteurs.

Toujours pour fêter notre anniversaire, et comme une résolution pour 2019, nous avons commencé la publication des Antisèches citoyennes. Ces antisèches sont, comme vous l'aurez compris, à destination de tous les citoyens afin de ne jamais sécher lorsque vous serez confrontés aux rouages de notre démocratie. La première antisèche vous permettra de toujours faire preuve d'esprit critique. C'est donc sûrement la plus importante de nos antisèches et c'est pourquoi nous commençons par celle-ci.

Rendez-vous donc tous les derniers mercredis du mois pour de nouvelles antisèches citoyennes.

Toute l'équipe de *BIM!* vous souhaite le meilleur pour 2019 et bien sûr, une bonne lecture !

Sommaire

L'édito	1
[ACTU] Le Grand Débat National	2
[DOSSIER] Retour sur les dossiers de BIM!	3
[ACTU] La Ligue des Droits de l'Homme du Mantois au Colombier	5
[ACTU] Vœux du maire 2019+	5
Côté Jardins	6
[ACTU] Amnesty International et la Ligue des Droits de l'Homme s'inquiètent pour le droit de manifester	6
Conseil Municipal du 10/12/2018	7

Vous souhaitez faire paraître un article, faire un billet d'humeur, publier une courte fiction ? La tribune libre est faite pour vous ! Envoyez nous votre papier et il sera peut être publié dans le prochain numéro de *BIM!* !

Envoyez nous un email à contact@bim-magnanville.fr ou remplissez le formulaire sur notre site.

Vous souhaitez participer à BIM! ?

Qui dit magazine citoyen, dit citoyens. Alors si vous êtes intéressés pour participer à l'écriture de *BIM!*, n'hésitez pas à nous contacter !

Notre adresse email : contact@bim-magnanville.fr

BIM! N°6 - jan. 2019

Bulletin d'Information
Magnanvillois
www.bim-magnanville.fr
contact@bim-magnanville.fr
BIM ! n'a aucun lien avec la mairie de Magnanville.
Il ne s'agit pas d'un magazine officiel de la commune.
BIM ! est un magazine citoyen, Fait par des Magnanvillois, pour les Magnanvillois.
Ne pas jeter sur la voie publique.
Imprimé par nos soins.
ISSN – 2608-1288
Date d'impression : 03/02/2019
Crédit photos : pexels.com

Le Grand Débat National

Si l'idée d'organiser un débat sur les thèmes de la démocratie, de la citoyenneté et de la transition énergétique semblait alléchante pour une association ayant pour vocation d'intéresser le plus grand nombre à la vie politique et démocratique, nous avons rapidement déchanté en découvrant les détails de son organisation.

Première déception, les questionnaires.

Un débat ne se limite pas à un sondage, et s'il s'agissait d'organiser un sondage, les instituts auraient donné de meilleurs résultats. C'est leur métier après tout.

Et si la déception s'arrêtait là, ça n'aurait pas été si grave que ça. Un questionnaire c'est mieux que de ne pas du tout demander leur avis aux citoyens. Mais ces questionnaires sont bien trop orientés pour refléter quoi que ce soit. Aucune possibilité de répondre en dehors des choix présentés et aucune place aux propositions.

Les questions et les réponses sont souvent mal posées, peu compréhensibles, absolument pas expliquées et très orientées vers la politique déjà mise en place par le gouvernement.

A quoi bon sonder les Français si c'est pour leur faire dire ce qu'on a envie ?

Si vous éprouvez aussi cette déception, pourquoi ne pas aller jeter un œil sur L'autre questionnaire du grand débat national proposé par l'association ATTAC ?

<https://france.attac.org/se-mobiliser/justice-fiscale/article/l-autre-questionnaire-du-grand-debat>

Deuxième déception, la récupération politique.

Il fallait s'y attendre, une flopée d'organisations et de personnages politiques s'en sont emparé pour défendre leurs intérêts propres.

Mais si certains l'utilisent pour leurs intérêts propres, d'autres tentent de faire avancer le débat et d'en organiser un constructif. C'est par exemple le cas du Forum du Mantois qui organisera un débat le 8 février de 19h à 22h à l'Agora.

Vous l'aurez donc compris, bien que débattre sur les thèmes de l'écologie et de la démocratie nous fait envie, nous n'organiserons pas d'évènement dans le cadre de ce grand débat. Nous serons par contre présents à celui organisé par le Forum du Mantois et nous encourageons ceux qui souhaiteraient y participer à nous y rejoindre.

Grand Débat National
Démocratie et citoyenneté
8 février–19h/22h
L'Agora à Mantes-la-Jolie

Retour sur les dossiers de **BIM!**

Entre ville et campagne, le projet de ville de la majorité (BIM! #1)

La première pierre du projet de la Mare Pasloue est maintenant posée depuis bien longtemps. Par contre, les réunions publiques annoncées à la même époque n'ont jamais eu lieu.

Aucune communication officielle sur ce sujet n'a vu le jour depuis notre dossier, néanmoins quelques points ont tout de même évolués.

Le gymnase du lycée a été récupéré en gestion par la commune et est utilisé depuis la rentrée scolaire par les associations. Il vient d'ailleurs d'être nommé "Gymnase Marie-Amélie LE FUR. En revanche, pas de nouvelles du nouveau gymnase devant être construit au complexe sportif.

Pas de nouvelles non plus concernant le terrain de football synthétique, mis à part la constitution des dossiers de demande de subventions qui ont été réalisés auprès des conseils départemental et régional. Rien d'étonnant toutefois, ces demandes sont généralement assez longues.

Mis à part l'apparition de quelques places de parking, la place Mendès France n'a pas changé. Aucune nouveauté ni axe d'amélioration n'ont été annoncés, nous restons donc dans l'attente de nouveautés. Quant au pôle multi-activités, c'est le silence total, aucun des discours publics du maire n'en fait mention, à se demander s'il ne s'agit plus que d'un lointain souvenir heureusement oublié, ou du calme avant la tempête.

Finalement, la conclusion du dossier de *BIM!* #1 reste toujours d'actualité : "Certains points du projet sont encore très flous à l'heure actuelle, notamment l'avenir du pôle multi-activités de la place Mendès-France, alors que

d'autres se précisent comme la disparition des deux gymnases au profit de deux nouveaux équipements".

Quatre Cinq ans de mandat, quel bilan pour la municipalité ? (BIM! #2)

En un an, difficile de faire évoluer tous ces sujets. Prenons tout de même le temps de faire un point sur leur avancée.

1 page Facebook + 1 compte Instagram

2(=) adjoints évincés

2(=) adjoints démissionnaires

38(+6) conseils municipaux

4(=) lettres du maire

15 (+3) Magnanville Magazine

Seulement 2 numéros de MM en 2018 contre 4/5 les années précédentes et 0 lettres du Maire, serait-il plus difficile de communiquer avec les Magnanvillois depuis les réunions publiques sur le projet de ville ?

Affaires scolaires

La situation reste inchangée, pas de réels changements, nous regrettons toujours qu'aucune action concrète ne soit engagée pour sécuriser davantage l'entrée et la sortie des écoles.

La vie associative et culturelle

Nous décrivions dans cette partie la déconstruction organisée du tissu associatif local, il faut malheureusement se rendre à l'évidence, rien n'a bougé depuis lors. Le lien social entretenu par ce tissu associatif est lui aussi atteint, nous en parlions encore dans *BIM!* #4 en septembre dernier, "A Magnanville, forum des associations = vite fait bien fait".

Concernant la culture, l'équipe du Colombier a dorénavant pris ses marques et cela se ressent sur la programmation proposée. Les spectateurs sont de nouveau présents.

La tâche n'aura pas été facile à cause du contexte de l'arrivée du Colombier Magnanville, mais notre salle de spectacle a de beaux jours devant elle.

Sports

La fête des sports n'a pas été renouvelée, aurait-ce un rapport avec les discours qui se sont tenus lors de sa première édition ?

Urbanisme et gros équipements

Les nouvelles voies douces verront sûrement le jour avec le projet des jardins de la tour. Le réaménagement du cimetière est terminé.

Les huisseries de la Ferme ont soudainement regagné en intérêt cette année et ont été entretenues et repeintes, l'idée leur aurait-elle été soufflée ?

L'ancien BUT va être démoli durant l'année et devrait petit à petit laisser place à des nouveaux logements, un magasin Lidl, un hôtel, des commerces de proximité et une nouvelle résidence pour personnes âgées. Aucune réunion publique n'a pour le moment organisée sur ce projet, mais nous espérons que ce sera le cas après la démolition des bâtiments.

Communication

Comme nous l'avons déjà remarqué dans *BIM! #3* la communication autour des conseils municipaux s'améliore peu à peu, ils sont maintenant annoncés sur la page facebook de la commune et un petit récapitulatif est également publié dans les jours qui suivent.

Par contre, le maire et son équipe dénigrent toujours plus les citoyens investis comme lorsque la tribune libre de Magnanville Magazine N°13 tente de nous décrédibiliser en affirmant que nos propos sont calomnieux. Vous pouvez toujours retrouver notre démenti à cette tribune sur notre site internet.

Inutile de préciser également que certaines

associations dont le siège social est à Magnanville ne figurent pas ou plus dans le guide des associations, dans l'agenda distribué en début d'année et ne sont pas invitées au forum.

Cadre de vie

Une réflexion a été lancée sur la possible gratuité des bornes de rechargement des véhicules électriques pour les Magnanvillois. Affaire à suivre.

Finances

Le débat d'orientation budgétaire devrait avoir lieu prochainement, nous en apprendrons plus sur les finances de la ville.

Ecologie et démocratie vs CU GPS&O (BIM! #4)

La rapport des commissaires enquêteurs sur le projet de nouvelle carrière cimentière à Brueil-en-Vexin a été rendu le 28 décembre dernier. Si le rapport donne un avis favorable, il émet toutefois d'importantes réserves et appelle à de profondes modifications du projet pour devenir respectueux de l'intérêt général.

Comme le souligne l'AVL3C sur sa page facebook, n'oublions pas que ce projet a été rejeté par :

- Plus de 50 maires de communes du Vexin
- Par la Communauté Urbaine GPS&O
- Par le Parc Naturel Régional du Vexin Français
- Par 3 Députés
- Par 1 Sénateur
- Par plus des 3/4 des participants à l'enquête publique

Les listes électorales, comment ça marche et à quoi ça sert ? (BIM! #5)

Alors, vous vous êtes inscrits ? Vous êtes sûrs d'être bien inscrits dans votre commune ? Vous avez jusqu'au 30 mars pour vous inscrire alors n'oubliez pas !

La Ligue des Droits de l'Homme du Mantois au Colombier

Samedi 19 janvier

Samedi 19 janvier la Ligue des Droits de l'Homme en partenariat avec le Colombier organisait une table ronde sur l'accueil solidaire des migrants dans le Mantois.

La soirée, découpée en trois phases, a commencé par une table ronde avec les acteurs d'aide aux migrants du Mantois qui ont expliqué chacun à leur tour leurs actions locales.

Après cette introduction, Benjamin BOUDOU,

chercheur en sciences politiques au Max Planck Institute, est intervenu pour parler de ses recherches et de ses ouvrages sur l'hospitalité, la politique migratoire et les frontières.

La soirée s'est prolongée avec la diffusion du film documentaire *Libre* de Michel TOESCA, reportage sur une partie de l'aventure de Cédric HERROU et de ses compagnons dans la vallée de la Roya, qui ont accueilli et secouru des migrants.

Pour conclure cette soirée, un débat était organisé entre les différents intervenants et les spectateurs présents.

« Avec ou sans papier, l'étranger est une personne.

La dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte.

Notre silence le crie. »

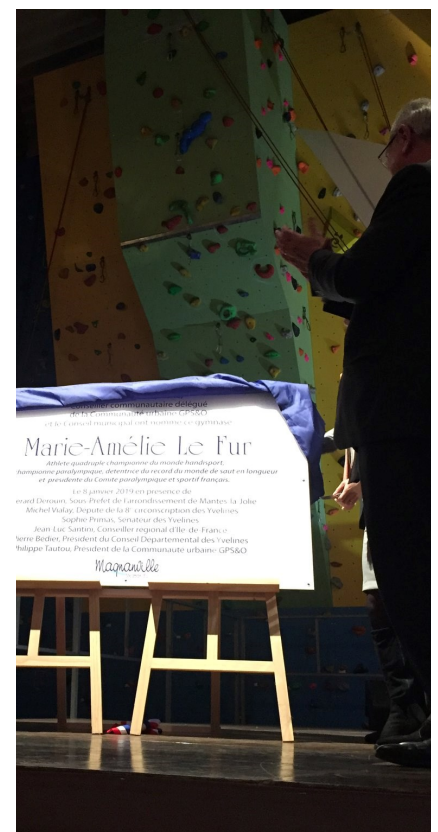
– Slogan du Cercle de silence de Mantes

Vœux du maire 2019

Comme tous les ans, les vœux institutionnels du maire ont été organisés début janvier. L'occasion pour la municipalité « d'inaugurer » le gymnase du lycée, récupéré en gestion par la commune il y a peu. Ce gymnase a donc pris le nom de l'athlète Marie-Amélie LE FUR.

Si « dans son allocution, l'édile a rappelé l'importance de cette soirée, moment de convivialité et de rencontres qui contribue à construire le lien social cher à Magnanville » (Magnanville Magazine N°15), nous nous étonnons tout de même que certaines associations Magnanvilloises, dont *BIM!*, n'y aient pas été conviées. Après tout, construire le lien social est pourtant l'un de nos objectifs !

Enfin, il nous paraît important de souligner la grandeur de la plaque d'inauguration de ce gymnase. En effet, il en fallait de la place pour y inscrire le nom de tous les officiels présents. Une inauguration d'un gymnase au nom d'une sportive handisport reconnue, c'est toujours de la bonne pub...



Crédit photos : Mairie de Magnanville

Côté jardins



Amnesty International et la Ligue des Droits de l'Homme s'inquiètent pour le droit de manifester

Le 30 janvier, les députés ont adopté les premiers articles de la loi « anti-casseurs ». Pour la Ligue des droits de l'Homme, comme pour Amnesty International, il s'agit là d'un grand danger pour le droit de manifester, la liberté d'opinion et la liberté d'expression.

Ce qui inquiète le plus ces associations et bien d'autres, ce sont notamment les interdictions administratives de manifester qui permettront d'empêcher, de manière arbitraire, des personnes d'aller manifester. Des personnes se verront donc interdire de manifester sous le simple prétexte qu'elles seront jugées indésirables par les autorités, et cela, sans recours possible. Cerise sur le gâteau, ces décisions ne seront pas prises par la justice, mais par l'exécutif, représenté ici par le préfet.

Deuxième inquiétude, protéger son visage lors d'une manifestation devient un délit. Pourtant protéger son visage est essentiel pour pouvoir garantir le droit de manifester. Les personnes qui vont manifester peuvent ne pas vouloir être reconnues par leur proches ou leur employeur, mais elle peuvent également vouloir se protéger contre les gaz lacrymogènes et autres dangers des affrontements, des cas encore trop nombreux de violences policières ou de réponses disproportionnés des forces de l'ordre, souvent contraintes d'obéir à leur hiérarchie. Là encore Amnesty International, la Ligue des Droits de l'Homme et même le Conseil de l'Europe s'inquiètent de cette répression, elle aussi dommageable pour l'avenir de la liberté de manifester.

Conseil du 10 décembre 2018

- Démission et installation d'une conseillère municipale [UNANIMITÉ]

Rachid BERROUACHEDI ayant fait part de sa démission, il est proposé à Mélanie DELAHAYE de rejoindre le conseil municipal.

- Rapport d'activités 2017 du Syndicat d'Energie des Yvelines [UNANIMITÉ]
- Décision modificative du budget N°2 [MAJORITÉ - 4 ABSTENTIONS]
- Ouverture des crédits d'investissement sur l'année 2019 [UNANIMITÉ]
- Avance sur subventions 2019 [UNANIMITÉ]

Les subventions concernent l'Ecole des 4 Z'Arts, le CCAS, la RPA des Myosotis et le Colombier Magnanville.

- Acceptation de principe de répartition des attributions de compensation de la CU GPS&O pour l'année 2019 [APPROUVÉ - 2 CONTRE]
- Tarifs publics 2019 [UNANIMITÉ]

En dehors des tarifs modifiés lors du conseil municipal du 2 juillet 2018, les tarifs publics sont votés à la hausse de 1%, sauf les tarifs de la bibliothèque municipale et du club préados qui n'augmentent pas, et la taxe locale sur la publicité extérieur, qui augmente de 2%.

- Autorisation de signature de convention entre les villes de Buchelay et Magnanville relative au fonctionnement du relais parents/assistants maternels [UNANIMITÉ]

Prochain conseil municipal annoncé le 18 février à 20h30 à la Mairie.